

Politique

Municipalité amie des aînés



Mot du Maire



Madame, Monsieur,

Les dernières années, nous avons pu observer la proportion grandissante du groupe d'âge 50 ans et plus. Les aînés composent maintenant près de la majorité de notre population et ils ont des besoins et des attentes qui leur sont propres. Nous reconnaissons la place qu'occupent les aînés au sein de notre communauté. En ce sens, «la politique Municipalité amie des aînés» est un outil privilégié pour appuyer l'administration municipale dans l'établissement de ses priorités d'interventions pour les citoyennes et les citoyens de Lambton. Le but est de créer un mouvement favorisant le vieillissement actif non seulement par un plan actuel, mais également par un plan évolutif qui va orienter les prises de décisions et les actions éventuelles.

À l'intérieur des pages suivantes, vous serez en mesure de prendre connaissance des points forts qui ont été soulevés lors du sondage auprès des personnes de 50 ans et plus de même que pendant les réunions du Comité MADA. Cette politique est le fruit de plusieurs mois d'étude et de discussions avec les gens impliqués dans le milieu. Les expériences futures ainsi que les individus qui en bénéficieront de près ou de loin viendront bonifier notre politique afin qu'elle soit toujours d'actualité.

Nous valoriserons le travail d'équipe avec les intervenants de la MRC du Granit. De cette façon, en unissant nos forces, nous solidifierons nos bases et créerons un environnement accueillant et propice à chacun de nos citoyens et citoyennes.

Ghislain Bolduc

Maire

Mot du Président



Madame, Monsieur,

La Municipalité de Lambton est fière de vous exposer un bel aspect qu'est la politique des aînés. La politique de la famille et des aînés de Lambton est certainement l'un des projets les plus motivants et agréables auxquels j'ai participé.

C'est en janvier 2011 que m'a été confié le mandat pour réaliser la première politique de la famille et des aînés. Je me suis assuré d'associer à ce projet les forces vives de Lambton pour que nous présentions une politique qui corresponde aux caractéristiques, aux valeurs et aux aspirations de nos concitoyennes et concitoyens.

C'est ainsi que nous avons mis en place un comité formé de représentantes et représentants du milieu et que nous avons organisé une consultation auprès des aînés. Vous constaterez que cette politique est aussi la vôtre puisque l'ensemble de nos paroissiennes paroissiens ont eu l'occasion d'y contribuer.

Cette politique ne tardera pas à mener, dès sa publication, à l'élaboration du plan d'action à l'échelle de la communauté. Ces interventions seront priorisées en fonction des grands axes de la politique de la famille et des aînés. C'est donc dire que vous pourrez en apprécier rapidement les effets positifs.

De plus, je tiens à remercier les membres du comité de travail de la politique de la famille et des aînés, les participantes et participants de la consultation publique ainsi que Madame Véronique Berriault pour son engagement et son dévouement et de sa grande disponibilité pour la réalisation de ce très beau projet.

Bon succès au projet!

Normand St-Pierre

Conseiller municipal et Président du Comité Municipalité amie des aînés

Le portait citoyen de Lambton

Située en Estrie à la limite de la Beauce, Lambton bénéficie d'un vaste territoire de près de 107 kilomètres carrés comptant en moyenne 15 habitants par km². Majoritairement, les terres sont cultivées à des fins agricoles.

(Aux fins de fondement, nous nous appuyons sur les données du recensement 2006 de statistique Canada «Profil des communautés 2006»)

L'Âge moyen de la communauté de Lambton	45 ans
Pourcentage de la population âgée de plus de 50 ans	42 %
Population totale en 2006	1620
Population totale en 2011	1642

Lambton ne faisant pas exception à la règle nous suivons sans doute le courant mondial de vieillissement de la population. Nous pourrions probablement observer une augmentation de l'âge moyen lors de la publication des résultats du recensement 2011.

Une démarche inclusive et participative

Il est temps d'adopter une nouvelle vision du vieillissement en santé - une vision qui :

- valorise et appuie la contribution des aînés;
- apprécie la diversité et rejette l'âgisme;
- donne aux aînés des occasions de faire des choix sains qui rehausseront leur autonomie et leur qualité de vie.

Afin de répondre à la clientèle visée par la démarche «Municipalité amie des aînés», le 29 avril 2011, l'un des premiers gestes du Comité MADA fût d'établir une connexion avec les aînés en les interpellant au moyen d'un sondage leur demandant de nous transmettre leurs attentes, leurs goûts, leur réalité et leurs priorités.

Cette étape essentielle a permis de dresser le portrait de notre clientèle et d'identifier les attentes et les souhaits de la population de plus de 50 ans.

Un aîné, la définition

Retraité, aîné, personne âgée, âge d'Or et gens du bel âge sont autant de terme utilisés pour identifier les personnes qui ont plus de 50 ans. Cette politique est créée pour eux et avec eux. Par celle-ci, la Municipalité de Lambton reconnaît clairement la place déterminante de ce groupe d'âge au sein de sa communauté. C'est la raison pour laquelle nous tenons compte des conditions de vie, des intérêts et des aspirations de cette clientèle de façon plus spécifique.

Les acquis

Les Lambtonniens et Lambtonniennes bénéficient d'un milieu de vie qui se dynamise au fil des années. Déjà deux infrastructures d'accueil pour les personnes en perte d'autonomie sont érigées à Lambton. De plus, Le Club de l'Âge d'Or de Lambton est très actif; des activités s'y déroulent six jours par semaine. Cependant, des rénovations doivent être apportées au bâtiment pour améliorer la qualité de vie des utilisateurs. Ceci viendra bonifier ce qui est déjà en place et accroîtra l'accessibilité.

D'autres sont aménagées pour répondre aux besoins des aînés et de la communauté. Pour n'en nommer que deux, mentionnons que, récemment le Parc du Grand Lac Saint-François s'est refait une beauté. Tout est accessible pour les gens de tous âges. Le terrain a été réaménagé et de nouveaux bâtiments ont été construits. Un terrain de camping contenant 27 sites trois services, un chalet d'accueil abritant une salle de réception d'une capacité de 40 personnes et un casse-croûte, un gazebo où se produisent des spectacles en plein air, des sentiers pédestres, des jeux extérieurs ainsi qu'une plage sont disponibles. L'accès au site du Parc est gratuit en tout temps pour tous.

Le Centre communautaire et sportif tant qu'à lui a été agrandi pour améliorer les chambres des joueurs. Une salle de réception d'une capacité de 60 personnes a été ajoutée. Profitant de l'agrandissement, un élévateur est maintenant disponible pour accéder au niveau supérieur du Centre. Cet ascenseur permet aux personnes à mobilité réduite de participer aux activités qui y sont organisées.

Dans les années à venir, d'autres projets verront le jour dans le but de toujours mieux desservir notre clientèle.

Objectifs et plan d'action :

Espaces extérieurs et bâtiments : S'assurer que les lieux publics et les bâtiments sont adéquats pour la sécurité des aînés ;

- Rénover les bâtiments servant aux activités sociales des aînées afin qu'ils soient salubres, sécuritaires et facile d'accès. (Rénovation du bâtiment du Club de l'Âge d'Or)
- Améliorer les stationnements, l'éclairage, la circulation piétonnière et le dégagement des trottoirs dans les lieux publics. (Stationnement de la Caisse Populaire, Bureau de Postes, l'Église).
- Disposer de lieux publics accueillants en ajoutant des bancs publics et des fleurs dans les espaces verts (Bancs de repos près de la rue Principale et du rang 2, la rue Principale et dans les relais).
- Améliorer l'accès aux bâtiments (Rampes d'accès d'escaliers, trottoirs avec pente de dénivellation douce pour les personnes en chaise roulante).
- Construire une verrière au bâtiment de l'Office municipal d'Habitation de Lambton. Ce bâtiment offre aux personnes âgées en pertes d'autonomie une résidence avec les services requis pour cette clientèle. En y ajoutant une verrière, les aînés pourront en bénéficier en toutes saisons.

Transport : Permettre de se déplacer aisément pour ses obligations et ses loisirs ;

- **Bonifier et améliorer le transport collectif :** Installer des abris contre le mauvais temps et équipés de bancs. Afficher l'horaire des transports et la tarification. Prévoir un endroit à l'intérieur durant l'hiver. (Lieu : près de la Caisse Populaire).
- **Créer un service de transport bénévole :** Organiser un service de transport bénévole pour les circuits qui sont non disponibles via le transport collectif. Ce même service serait aussi utiliser pour des déplacements nécessitant une durée et un horaire particulier, tels les rendez-vous dans les hôpitaux, les cliniques de santé etc. (Vérifier avec d'autres organismes qui offrent déjà ce service mais non fonctionnel pour notre municipalité, tel que le Centre action bénévole (CAB) qui relève du CSSS du Granit). Créer une liste de personnes volontaires localement.

Information et communication : Améliorer la qualité des communications et les outils d'information ;

Utiliser différents formats d'information et s'assurer que les termes soient simples et familiers (centralisation de l'information, l'Info Lambton, le Feuillet paroissial, affiches).

- Établir et consolider des partenariats avec les organisations œuvrant déjà auprès des aînés : (Informers la population sur les différents services offerts à domicile ainsi que l'aide financière. (Service d'Entretien du Granit) www.seddugranit.com (Améliorer la qualité de vie en offrant une gamme de services à domicile (Entretien ménage léger, Grand ménage, entretien des vêtements, préparation de repas, accompagnement pour les courses et l'aide à l'hygiène).

Volontaires : Promouvoir le volontarisme par des gens de tous les âges;

- Créer un groupe de volontaires pour des menus travaux domestiques et le transport.

Loisir et culture : Encourager les aînés à participer à la vie de leur collectivité et stimuler les activités favorisant le bien-être ;

- Élaborer des projets en lien avec les intérêts de nos répondants du sondage (Club de marche, jardin communautaire, lecture, formations diverses).
- Supporter les aînés dans l'organisation d'activités sociales et collectives tels que : soirée talent show, voyages, accompagnement, conférences, invités spéciaux, préparation de repas, spectacles, etc.
- Établir des contacts et recréer des liens avec d'autres secteurs d'activités sociales déjà existantes. Contacter les personnes ressources. (Cercle des fermières, Club de l'Âge d'Or, Bibliothèque).
- Favoriser l'activité physique et le maintien de la santé (évaluer la possibilité de créer un centre de conditionnement physique adapté aux aînés : Lieu, coût, surveillance, type d'appareil)

- Acquérir du matériel informatique pour faciliter l'accès à l'information, la communication avec ses proches, logiciels permettant d'exercer leur mémoire et leurs facultés mentales (achat d'ordinateurs et de logiciels appropriés), avec soutien de bénévoles.

Travailler conjointement avec les ressources du milieu ;

- Promouvoir une approche intégrée avec tous les services municipaux.
- Favoriser l'engagement des citoyens et des familles.

La conclusion, ce n'est que le début...

Cette démarche créera un mouvement et une ligne directrice pour les prises de décisions par les Élus de la Municipalité. De plus, cette politique sera mise à jour régulièrement suivant le plan d'action qui sera révisé au gré des nouvelles réalités qu'apporteront les années à venir.